

Projet pédagogique accueil périscolaire Parassy / Morogues / Aubinges
Année scolaire 2021-2022

Le projet pédagogique trouve son sens dans les orientations et le respect des valeurs inscrits dans le projet éducatif établi et adopté par le RPI Parassy/ Morogues/Aubinges . Il est conçu comme un contrat de confiance entre les élus, l'équipe pédagogique, les parents et les mineurs sur les conditions de fonctionnement et sert de référence tout au long de l'année de l'action.

Le projet permet de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne.

La pédagogie active a pour objectif de rendre l'apprenant acteur de ses apprentissages, afin qu'il construise ses savoirs à travers des situations de recherche.

Les grandes orientations éducatives du SIRS (Syndicat Intercommunal du Regroupement Scolaire) :

Les 3 intentions éducatives nous donnent alors les grandes orientations permettant de définir les objectifs pédagogiques et le bon fonctionnement de l'Accueil périscolaire du SIRS.

1) Développer la citoyenneté et favoriser le vivre ensemble.

Leur permettre de découvrir la vie en communauté.

Toute société - se structure en droits et obligations

- fonctionne selon des règles

- implique la rencontre avec les autres

L'apprentissage de la citoyenneté porte nécessairement sur ces trois points.

S'insérer socialement, c'est avant tout, avoir une place dans la société et par conséquent pouvoir y jouer un ou plusieurs rôles.

Les rôles qu'impliquent la vie sociale s'apprennent par la pratique : la formation du citoyen passe nécessairement par des expériences diverses vécues comme par exemple l'accueil périscolaire.

L'apprentissage des rôles par les enfants suppose un processus de participation active de chacun et de tous car personnalisation et socialisation vont de pair. Les différences des compétences et des personnalités ne font obstacle ni à l'émergence d'intérêts communs ni au dégagement d'affinités : il importe que les enfants soient mis en situation d'élaborer des projets collectifs, à la réalisation desquels chacun acceptera de contribuer en assumant, solidairement avec les autres.

S'insérer socialement suppose de respecter les règles en vigueur ce qui implique non seulement de les connaître mais aussi de les comprendre et de les appliquer.

Les règles de la vie en collectivité obéissent soit à des impératifs généraux valables partout et toujours soit à des impératifs particuliers liés à des circonstances d'espace et de temps.

La formation du citoyen comporte non seulement l'apprentissage des lois mais aussi la découverte de nouvelles règles. Cela suppose alors la participation active des enfants à tous les stades du processus : élaboration - adoption - mise en application - contrôle - évaluation et quand cela s'avère nécessaire modification ou réforme des règles.

S'insérer socialement, c'est trouver sa place non seulement dans le fonctionnement du système mais également parmi les autres ce qui implique de reconnaître et d'admettre leur diversité qu'elle soit de générations, de goûts, de cultures ou d'intérêts.

Donc l'accès à la citoyenneté implique que l'enfant apprenne à vivre en collectivité, à respecter l'autre et à vivre avec l'autre. Cette notion implique également que l'enfant doit participer à la vie du groupe au sein duquel il apprendra les valeurs telles que la tolérance, le respect, l'acceptation des différences...

2) Favoriser l'autonomie des enfants et encourager la prise de responsabilité

L'Accueil périscolaire doit permettre à l'enfant de cheminer vers l'autonomie : c'est l'adulte de demain que nous accompagnons.

Pour ceci, il faut développer la capacité de l'enfant à s'exprimer et à émettre des choix.

L'enfant doit pouvoir se prendre en charge et prendre des responsabilités au sein du groupe.

Pour ce faire, l'équipe proposera un panel d'activités variées où l'enfant se positionnera selon ses intérêts et ses propres besoins.

Enfin, des aménagements matériels, des informations, des points repères seront prévus afin que les enfants prennent des initiatives, donnent leurs avis, soient acteurs.

3) Favoriser l'offre d'activités variées permettant l'ouverture culturelle et artistique, et la redécouverte du plaisir du jeu.

a) L'ouverture culturelle et artistique

Promouvoir la culture, c'est d'abord faire en sorte que la culture et les loisirs soient accessibles à tous et que des actions spécifiques d'éveil culturel et artistique soient engagées.

Favoriser l'accès à la culture permet à l'enfant de mieux s'intégrer dans la société et aussi de lui donner une autonomie réflexive. Ainsi il sera incité à la lecture, à l'écriture, à la peinture, à l'élaboration d'un journal de bord,...

Le choix des activités devra permettre aux enfants des apprentissages et des découvertes dans des domaines variés mais aussi de développer leur imaginaire et leur créativité favorisant ainsi leur expression sous différentes formes car dans l'ensemble des exigences propres à l'enfant le besoin de s'exprimer reste un facteur essentiel à son équilibre.

En réservant un espace libre à la création, l'atelier d'éveil artistique donnera la possibilité à chaque enfant de se réaliser dans une perspective artistique, manuelle et ludique.

b) La redécouverte du plaisir du jeu

L'Accueil périscolaire propose des activités plus traditionnelles qui transmettent plus facilement des valeurs éducatives et un apprentissage ludique (jeux de plein air, activités manuelles,....)

Le rôle des jeux de plein air fait ressortir davantage l'aspect ludique avec un esprit d'équipe soutenu.

Toutes les activités seront adaptées selon l'âge, les volontés et envies des enfants.

Présentation générale :

Type d'accueil : Accueil périscolaire

Lieu : Aubinges

Public attendu : environ 25 enfants de 3 à 11 ans

Composition de l'équipe éducative:

1 directrice :

Vataire Jessica

L'équipe d'animation :

1 animatrice (matin): Daudu Élodie

1 animatrice (soir) :Laborde Laurena

Présentation sociale du RPI: source INSEE

Le SIRS est un regroupement de 3 communes qui appartiennent à la CDC Terres du Haut Berry.

Le SIRS compte 1246 habitants :

Population active ayant un emploi : 71,9 %

Population au chômage : 7,4 %

Etudiant : 5,3 %

Retraité : 9,2 %

Présentation structurelle du SIRS :

L'accueil périscolaire :

1 salle d'activité , motricité (bibliothèque et repos) et goûter

1 kitchenette

6 sanitaires et 1 douche

1 cour extérieure

Le matériel mis à disposition des animateurs :

l'accueil périscolaire dispose de :

-Papeterie

-Petit matériels pour travaux manuels

-Matériel pour le dessin (coloriage, peinture, feutre....)

-Jeux éducatifs

-Matériel sportif

Horaires de fonctionnement:

Les parents accompagnent et récupèrent leur enfant auprès de l'équipe pédagogique qui notera la présence et ou le départ de celui-ci sur la fiche d'appel.

Horaires d'accueil avant et après classe :

Accueil des enfants :

- le matin : de 7h30 à 8h45

- le soir : de 16h25 à 18h30

Fonctionnement général de l'accueil périscolaire:

Une journée type:

accueil avant classe	ouverture des salles d'activités	activités
de 7h30 à 8h45	7h30	7h30-8h45
Cet accueil sera un moment de détente et de temps libre pour les enfants sous la surveillance de l'animateur.	les animateurs accueillent les enfants et les parents dans les salles d'activités. Cet espace sera convivial et chaleureux afin d'être propice aux dialogues.	après le temps d'accueil, les animateurs comptabilisent le nombre d'enfants, ils présentent la journée aux enfants afin d'organiser avec eux la journée et les activités.

accueil après classe	goûter	activités
de 16h25 à 18h30	À 16H55	De 17h15 à 18h30
L'équipe pédagogique accueille les enfants, propose un goûter commun et met en place des activités manuels ou sportives en rapport avec le projet pédagogique.	le goûter sera pris en commun. Il est fourni par le SIRS.	après le goûter, les animateurs comptabilisent le nombre d'enfants, ils présentent aux enfants les activités.

Organisation de l'Accueil Périscolaire avec l'équipe d'animation :

L'équipe d'animation se réunira à chaque vacance afin de programmer et de mettre en place les activités qui seront proposées aux enfants à chaque rentrée scolaire.

Un bilan sera fait à chaque fin de période de vacances afin de :

- faire le point sur le programme d'activité proposé
- D'échanger et partager sur les différentes situations rencontrées lors de la période.

Elles viseront à partir de différents outils, d'analyser et de faire un constat sur les objectifs fixés dans ce projet pédagogique.

Les objectifs pédagogiques :

Objectif général : favoriser le lien avec les familles

- **Objectif opérationnel :** mettre en place un espace où peuvent se retrouver parents/enfants/animateurs matin et soir afin d'échanger et dialoguer.

En réponse aux objectifs sociaux éducatifs :

Objectif général : favoriser l'épanouissement individuel et collectif des enfants.

- **Objectif opérationnel :** mettre en place des activités ludiques, éducatives et diversifiées.

Objectif général : favoriser l'écocitoyenneté chez les enfants.

- **Objectif opérationnel :** faire en sorte que chaque enfant soit sensibilisé au développement durable.
- **Objectif opérationnel :** faire en sorte d'organiser des activités en lien avec l'environnement.

Objectif général : favoriser l'autonomie et la responsabilité de l'enfant en vie collective.

- **Objectif opérationnel :** permettre à l'enfant d'établir des règles de vie.
- **Objectif opérationnel :** permettre à l'enfant de participer à des activités entre différents groupes d'âge par la création d'atelier diversifié où les plus jeunes pourront être pris en charge par leurs aînés.
- **Objectif opérationnel :** faire en sorte que les enfants puissent participer et décider de leur programme d'activités.

Méthode d'évaluation :

Les actions mises en œuvre durant l'année seront évaluées sur des critères qualitatifs et quantitatifs pendant et après l'année scolaire.